

S'appropriier le RGPD et mettre en oeuvre la démarche de conformité dans les associations de service à la personne

Description

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) est un règlement de l'Union Européenne qui, depuis le 25 mai 2018, régit la collecte, le stockage et le traitement des données à caractère personnel des citoyens européens. Sa finalité est de protéger les données personnelles des citoyens européens et de renforcer la transparence et la responsabilité des entités collectant ces mêmes données.

Nous vous proposons une formation de sensibilisation au RGPD afin d'être capable de reconnaître toute donnée personnelle au sein de votre structure, tout en identifiant les impacts du RGPD sur votre quotidien, les obligations qui vous incombent et la méthodologie pour mener à bien cette démarche RGPD.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

- S'appropriier le RGPD (réglementation, définitions, objectif, impact, DPO)
- S'appropriier la méthodologie et les outils de la conformité RGPD
- Connaître les droits que peuvent exercer les personnes concernées
- Rendre effectifs les droits des personnes concernées

Contenu

- Les enjeux de la protection des données personnelles
- Comprendre la réglementation RGPD
- Les contrôles et les sanctions
- La démarche et les outils de la conformité RGPD

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Partage d'expériences
- Quizz
- Modèles de documents



Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : Deux demi-journées en distanciel

Intervenants : Chargé de mission qualité UNA Isère

Publics : Directeurs, responsables qualité, toute personne impliquée dans la mise en place d'une démarche RGPD

Date des formations

- 2 et 8 juin 2026 (de 9h30 à 12h30) en distanciel
- 22 et 23 juin 2026 en distanciel (exclusivement pour les adhérents de l'Yonne)
- 29 et 30 juin 2026 de 9h30 à 12h30 en distanciel